

Comment protéger, exploiter et financer l'innovation technologique ?

Chaque année, l'Etat met à la disposition des entreprises innovantes un budget de 6 milliards d'euros, en constante évolution, avec une volonté politique d'attribuer la bonne subvention à la bonne entreprise.

Comment se retrouver dans les arcanes administratives des sources de financement de l'innovation ?

La société Subventium donnera un exposé synthétique des différentes sources de financement, notamment le Crédit Impôt Recherche, et la meilleure manière de monter les dossiers.

Le financement de l'innovation va de pair avec sa protection.

Le cabinet d'avocats Ulys résumera les différents outils juridiques à disposition de l'entreprise pour protéger ses innovations : engagement de confidentialité, pactes d'actionnaires, brevets, droit d'auteur, concurrence déloyale etc.

Qui dit protection dit également exploitation. A cet égard, le contrat joue un rôle central. Le cabinet Ulys donnera un aperçu de la négociation et la conclusion d'accords de distribution, de cession, de licence et de transferts de technologie.

Orateurs :

- Thibault Verbiest – Avocat associé – ULYS (www.uly.net)
- Perrine Pelletier – Avocat – ULYS (www.uly.net)
- Philippe Lapidus - Directeur associé – Subventium (www.subventium.com)

QUAND ? :

Le 23 septembre 2010 de 12H à 14H30

Où ? :

Cabinet ULYS – 24, rue de Prony – 75017 Paris

Les inscriptions sont entièrement gratuites ; sandwiches et boissons vous seront offerts. Cependant, les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible, au moyen du formulaire ci-dessous. **Renvoyer votre formulaire rempli par fax au : 01 40 70 01 38 / (un formulaire par personne s.v.p.) ou par email à : danae.list@uly.net**

Oui, je m'inscris à la conférence 23/09/2010 : Comment protéger, exploiter et financer l'innovation technologique ?

Société :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Mobile :

Fax :

E-mail :

Site web :